

# NOTICE

ANSM - Mis à jour le : 08/03/2021

## Dénomination du médicament

**LOBAMINE CYSTEINE, gélule**  
**DL-méthionine, Chlorhydrate de cystéine anhydre**

## Encadré

**Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

## Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que LOBAMINE CYSTEINE, gélule et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?
3. Comment prendre LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

## 1. QU'EST-CE QUE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : Autres médicaments dermatologiques - code ATC : D11AX.

Ce médicament contient 2 acides aminés soufrés : DL-méthionine et chlorhydrate de cystéine anhydre.

Il est utilisé en traitement d'appoint de la chute des cheveux chez l'adulte.

## 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?

**Ne prenez jamais LOBAMINE CYSTEINE, gélule :**

- Si vous êtes allergique à la DL-méthionine, ou au chlorhydrate de cystéine anhydre ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous souffrez d'une acidose métabolique (état anormal d'acidification du sang dû à certaines maladies)
- Si vous souffrez d'homocystinurie et/ou d'hyperméthioninémie (troubles héréditaires du métabolisme des acides aminés).

En cas de doute ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

### **Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre LOBAMINE CYSTEINE si vous avez:

- Une défaillance des fonctions du foie (insuffisance hépatique) : LOBAMINE CYSTEINE doit être utilisée avec prudence chez les patients ayant une défaillance des fonctions du foie.
- Une défaillance des fonctions des reins (insuffisance rénale) : LOBAMINE CYSTEINE doit être utilisée avec prudence chez les patients ayant une défaillance des fonctions des reins.

LOBAMINE CYSTEINE peut aggraver des troubles des fonctions du cerveau, causés par une insuffisance hépatique (encéphalopathie hépatique), déjà installés chez les patients ayant une insuffisance hépatique.

L'aggravation d'une encéphalopathie hépatique peut se manifester par :

- des difficultés à penser,
- de la confusion,
- des tremblements,
- une diminution du niveau de conscience pouvant aller jusqu'au coma.

### **Utilisation chez les enfants**

Ne pas donner ce médicament aux enfants et adolescents, la sécurité et l'efficacité n'ayant pas été évaluées.

### **Autres médicaments et LOBAMINE CYSTEINE, gélule**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament

### **LOBAMINE CYSTEINE, gélule avec des aliments et boissons**

Sans objet.

### **Grossesse et allaitement**

**SI VOUS ETES ENCEINTE OU QUE VOUS ALLAITEZ, SI VOUS PENSEZ ETRE ENCEINTE OU PLANIFIEZ UNE GROSSESSE, DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE MEDECIN OU PHARMACIEN AVANT DE PRENDRE CE MEDICAMENT.**

### **Grossesse**

Par mesure de précaution et compte tenu de l'indication, il est préférable d'éviter d'utiliser LOBAMINE CYSTEINE pendant la grossesse.

### **Allaitement**

Ce médicament passe dans le lait maternel. Un risque pour les nouveau-nés / nourrissons ne peut donc être exclu. La décision d'interrompre l'allaitement ou de cesser le traitement par ce médicament doit être prise en tenant compte des avantages de l'allaitement pour l'enfant et du bénéfice du traitement pour la femme.

### **Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Sans objet.

### **LOBAMINE CYSTEINE, gélule contient**

Sans objet.

## **3. COMMENT PRENDRE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?**

### **Posologie**

Réservé à l'adulte.

4 à 6 gélules par jour, en 2 à 3 prises.

Respectez toujours la posologie décrite dans cette notice. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

### **Mode et voie d'administration**

Voie orale.

A prendre de préférence au cours des repas.

### **Durée du traitement**

Traitement de 1 mois.

### **Si vous avez pris plus de LOBAMINE CYSTEINE, gélule que vous n'auriez dû**

Un surdosage éventuel pourra entraîner une aggravation des effets indésirables (nausée, vomissements et irritabilité). Si vous pensez avoir pris plus de LOBAMINE CYSTEINE qu'il ne le fallait, veuillez contacter votre médecin ou votre pharmacien.

### **Si vous oubliez de prendre LOBAMINE CYSTEINE, gélule**

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

### **Si vous arrêtez de prendre LOBAMINE CYSTEINE, gélule**

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### 4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Ces effets indésirables surviennent avec une fréquence indéterminée (qui ne peut être estimée sur la base des données disponibles):

- Céphalées,
- Nausées,
- Diarrhées,
- Douleurs abdominales.

Ces effets sont dans la majorité des cas modérés et transitoires.

##### **Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou, votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet:

[www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr)

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

#### 5. COMMENT CONSERVER LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

#### 6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

##### **Ce que contient LOBAMINE CYSTEINE, gélule**

- Les substances actives sont :

DL-méthionine.....	350 mg
Chlorhydrate de cystéine anhydre.....	150 mg

Pour une gélule.

- Les autres composants sont :

Excipients : silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium.

Composition de la capsule : gélatine, dioxyde de titane.

##### **Qu'est-ce que LOBAMINE CYSTEINE, gélule et contenu de l'emballage extérieur**

Ce médicament se présente sous forme de gélule, d'environ 22 mm de long, de couleur blanc opaque.

Boîtes de 20, 60 ou 120.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

##### **Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

**PIERRE FABRE DERMATOLOGIE**

45 PLACE ABEL GANCE

92100 BOULOGNE

##### **Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché**

**PIERRE FABRE MEDICAMENT**

45 PLACE ABEL GANCE

92100 BOULOGNE

**Fabricant****LABORATOIRES SIMAPHAC**

ZONE INDUSTRIELLE  
45220 CHATEAURENARD

OU

**PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION**

SITE PROGIPHARM  
RUE DU LYCEE  
45500 GIEN

**Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen**

Conformément à la législation en vigueur.

**La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :**

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

**Autres**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

**Conseil d'éducation sanitaire****a/ Qu'appelle-t-on alopecie androgenetique ?**

Normalement les cheveux ont une durée de vie de 3 à 6 ans et il tombe par jour 50 à 100 cheveux.

Une chute de cheveux plus importante peut survenir de façon saisonnière (à l'automne) ou après un accouchement : cette chute est normale, transitoire et il n'y a pas lieu de débiter un traitement.

L'alopecie se définit par une chute de cheveux supérieure à 100 cheveux par jour.

On distingue deux types d'alopecies :

- Les alopecies aiguës,
- Les alopecies chroniques

Les alopecies aiguës (chute des cheveux soudaine sur une courte période) peuvent être diffuses ou par plaques (pelades) et sont le plus souvent de cause connue (soins capillaires agressifs, mauvais état général, cure d'amaigrissement mal équilibrée, certains médicaments, chocs psychiques, stress...). Ces alopecies aiguës ne doivent pas être traitées par ce médicament.

Les alopecies chroniques (au long cours) sont presque toujours diffuses. Elles sont parfois dues à une maladie précise (thyroïde, métabolique...) et elles ne doivent pas être traitées par ce médicament. Dans la grande majorité, ces alopecies chroniques sont d'origine mal connue, le plus souvent à caractère héréditaire : il s'agit de l'alopecie androgenetique. Seul ce type d'alopecie peut être traité par LOBAMINE CYSTEINE.

**b/ Comment reconnaître une alopecie androgenetique ?**

\* Chez la femme : L'alopecie androgenetique est diffuse : il se produit une diminution globale de la densité capillaire. La chevelure s'éclaircit progressivement à partir de la raie.

\* Chez l'homme : L'alopecie androgenetique débute par un dégarnissement des golfes temporaux. Puis une légère tonsure apparaît au sommet du crâne. Ces 2 zones dépourvues de cheveux vont progressivement s'agrandir : l'alopecie androgenetique évolue progressivement vers la calvitie.

**c/ Quelques informations complémentaires**

- En début de traitement, sur une courte période, il est possible que se produise une augmentation de la chute des cheveux. Ces cheveux étaient destinés à tomber et le font plus rapidement. C'est un phénomène normal, continuez le traitement.
- Les premiers cheveux qui pousseront seront doux, duveteux et peu visibles. Au fur et à mesure, en poursuivant votre traitement, ils pourront changer et s'épaissir.